



LA QUESTION DU PARRAIN

“ Comment puis-je faire un cadeau à mon filleul(e) aux Philippines ? ”



La période des fêtes approche et vous souhaitez faire un cadeau à votre filleul(e) ? Noël est une fête très importante aux Philippines et votre filleul(e) sera ravi(e) de recevoir un présent de votre part pour cette occasion toute particulière. Cela vous permettra non seulement de lui offrir un cadeau, mais aussi d'aider votre filleul(e) et sa famille à passer les fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur ! Votre soutien et ces petites marques d'affection touchent beaucoup les enfants.



JE FAIS UN CADEAU DE NOËL À MON FILLEUL(E)

La meilleure solution reste l'envoi d'argent. En effet cette option permet d'acheter à moindre coût : les prix philippins sont largement inférieurs aux prix européens et vous ne payez pas de frais d'envoi. De cette manière, vous contribuez également au développement de l'économie locale et l'enfant peut choisir lui-même un cadeau qui lui plaît. Sachez que **le montant de vos dons sera inclus dans le reçu fiscal** que nous vous envoyons chaque année en mars.

Par chèque :

Pour faire un cadeau de Noël, j'envoie un chèque à l'ordre de l'Association CAMELEON, en précisant le nom de mon filleul(e) et qu'il s'agit d'un cadeau. Votre don en argent est à adresser à l'adresse suivante et nous ferons suivre aux Philippines :
Association CAMELEON - 9 rue Bezout - 75014 PARIS

Par virement :

Si vous ne souhaitez pas envoyer de chèque par courrier, vous pouvez faire un virement en précisant dans le libellé qu'il s'agit d'un cadeau. Parallèlement, prévenez-nous par mail de votre généreuse démarche afin que nous puissions suivre sa bonne réception. Votre don est à virer sur le compte de l'Association CAMELEON :
RIB : 30004 01428 00010011617 09
IBAN : FR76 3000 4014 2800 0100 1161 709 BIC : BNPAFRPPCHL

UN MONTANT MAXIMUM DE 30€



Nous vous recommandons de donner entre 10 et **30 € maximum** : compte-tenu du niveau de vie sur place, cela permet de faire un très beau cadeau ! Sachez qu'il a été voté en Assemblée Générale de plafonner les dons en argent aux bénéficiaires à 30 € et de considérer la différence comme un don au profit des actions de l'association. Lors de la dernière Assemblée Générale, il a aussi été voté que 20% du montant total du don seront réservés pour la bonne gestion des cadeaux et l'émission des rapports aux parrains.

UNE LETTRE & UNE PHOTO



Nous vous confirmerons par mail la bonne réception de votre don en argent. Puis l'association notifiera à l'équipe locale la somme disponible et une assistante sociale accompagnera alors votre filleul(e) pour choisir son cadeau. Dans les mois qui suivent, vous recevrez **une lettre de la part de votre filleul(e) avec une photo des achats** réalisés grâce à votre cadeau.

J'ENVOIE UNE CARTE DE NOËL



Parallèlement à votre cadeau, n'hésitez pas à envoyer une carte de Noël à votre filleul(e). Les enfants affectionnent ces cartes qu'ils gardent précieusement. Pour se faire, envoyez votre courrier à l'adresse suivante : CAMELEON Association, Barangay Sablogon, 5037 Passi City (Iloilo), Philippines.

Vous trouverez les règles relatives à l'envoi de lettre en cliquant sur la QUESTION DU PARRAIN n°1 ICI. N'envoyez pas d'espèces ni de chèques directement aux Philippines, votre lettre risque de ne pas arriver à destination.